




***Paweł Golda***

Université d'Opole  
Pologne  
Université de Silésie  
Pologne  
Université Sorbonne Paris Nord  
France

 <https://orcid.org/0000-0001-5505-7731>

***Natalia Żywicka***

Université Pédagogique de Cracovie  
Pologne

 <https://orcid.org/0000-0002-8832-5576>

***Vanessa Ferreira Vieira***

Université de São Paulo  
Brésil

 <https://orcid.org/0000-0003-2483-570X>

**S'attaquer à la  
suprématie du masculin  
sur le féminin :  
le français inclusif  
dans les publications  
des universités françaises  
dans les réseaux sociaux**

**Combating the supremacy of the masculine over the feminine:  
Inclusive French in social media publications of French universities**

**Abstract**

This paper aims to examine the use of inclusive French in the Internet publications of Paris universities on their social media. Three higher education institutions were selected: Paris Dauphine-PSL University, Gustave Eiffel University, and Sorbonne Paris North University. The publications were obtained from Facebook, Instagram, and LinkedIn. Firstly, the groups of people to whom the use of inclusive French referred were considered. The second question was about the practices used to make the French language inclusive. Eight practices were observed and are described in the paper. Also, the frequency of gender-neutral language was a point of interest. The research corpus is available online: <https://tiny.pl/9rcdj>.

**Keywords**

Gender-neutral language, generic masculine, inclusive writing, inclusive French, socio-linguistics

## 0. Introduction

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une série de mobilisations a placé au cœur d'un débat la nécessité de penser à des pratiques langagières axées sur la substitution du masculin considéré générique par des formes faisant ressortir le féminin dans la langue. Les mouvements féministes des années 1970 ont ébranlé les espaces politiques à travers les discours sur le sexisme linguistique (J. Abbou et al., 2018 : 137—138). En revanche, les honorables Claude Lévi-Strauss et Georges Dumézil, membres élus à l'Académie française dans la même décennie, sont restés hostiles aux changements des principes du français qui pourraient mettre la langue en désordre<sup>1</sup>.

Au cours des derniers mois de l'année 2017, les controverses sur l'usage du langage inclusif se sont intensifiées. Le 22 septembre, un article du journal *Le Figaro* a dévoilé l'utilisation de l'écriture inclusive dans un manuel scolaire destiné aux élèves du primaire<sup>2</sup>. En octobre 2017, l'Académie française a adopté à l'unanimité de ses membres une déclaration sur l'écriture inclusive en la considérant une « aberration » et un « péril mortel » à cause de la multiplication des marques orthographiques susceptibles de rendre la langue française désunie et illisible<sup>3</sup>. En novembre 2017, le site Slate.fr a fait paraître un manifeste signé par 314 membres du corps professoral de tous les niveaux déclarant ne plus enseigner la formule « Le masculin l'emporte sur le féminin »<sup>4</sup>. Le 28 février 2019, l'Académie française a adopté un rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions<sup>5</sup>. Deux ans plus tard, en mai 2021, est parue une lettre ouverte de l'Académie française dans laquelle les Immortels admettent que l'écriture inclusive s'inscrit dans la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe, mais qu'elle est « nuisible à la pratique et à l'intelligibilité de la langue française »<sup>6</sup>. Les Académiciens sou-

---

<sup>1</sup> Académie française (2014). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Mise au point de l'Académie française*. [http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/feminisation\\_2014.pdf](http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/feminisation_2014.pdf) (consulté le 15.03.2021).

<sup>2</sup> <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/22/01016-20170922ARTFIG00300-un-manuel-scolaire-ecrit-a-la-sauce-feministe.php> (consulté le 14.03.2021).

<sup>3</sup> Académie française (2017). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive » adoptée à l'unanimité de ses membres dans la séance du jeudi 26 octobre 2017*. <http://www.academiefrancaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive> (consulté le 14.03.2021).

<sup>4</sup> <http://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin> (consulté le 14.03.2021).

<sup>5</sup> Académie française (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. [https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport\\_feminisation\\_noms\\_de\\_metier\\_et\\_de\\_fonction.pdf](https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf) (consulté le 14.03.2021).

<sup>6</sup> Académie française (2021). *Lettre ouverte sur l'écriture inclusive*. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/lettre-ouverte-sur-lecriture-inclusive> (consulté le 12.07.2021).

lignent qu'en préconisant une réforme immédiate et globale de l'orthographe, les défenseurs de l'écriture inclusive perturbent le rythme du développement de la langue. Les membres de l'Académie française constatent que l'écriture épiciène est un obstacle pour les personnes en situation de handicap cognitif, notamment la dyslexie, la dysphasie ou l'apraxie, ce qui « a pour effet concret d'aggraver des inégalités »<sup>7</sup>.

Cet article propose une analyse du langage inclusif utilisé par trois universités parisiennes dans leurs réseaux sociaux, visant à comprendre quelles sont les pratiques du français inclusif (désormais FI) appliquées dans leurs publications Internet. Cette étude ne se limite pas à réfléchir sur les stratégies possibles pour surpasser les règles qui voient le masculin prévaloir sur le féminin, mais également sur les pratiques utilisées pour désigner un groupe de personnes.

## 1. Prolégomènes théoriques

### 1.1. Approche définitoire du FI

Selon Maria Candea (J. Abbou et al., 2018 : 133), l'écriture inclusive est un large éventail de pratiques qui sont utilisées pour créer un langage sans discrimination à l'égard du genre féminin, mais aussi des personnes qui s'identifient comme non-binaires. Julie Abbou (2018 : 133) précise que ce phénomène peut se réaliser de diverses façons telles que :

- l'emploi de formules syntaxiques impersonnelles, p. ex. *penser au lectorat* ;
- les choix lexicaux, p. ex. *droits humains* à la place de *droits de l'homme* ;
- les jeux de flexion, p. ex. *auteure, auteur* ;
- les méthodes typographiques, p. ex. *certain-e*.

Danielle Omer (2020 : 187) évoque que depuis 2012, les écoles françaises veulent être « inclusives » afin d'offrir des conditions adéquates à tous les élèves, notamment à ceux qui sont en situation de handicap. La chercheuse précise que l'écriture inclusive consiste à s'éloigner du féminin et du masculin lorsque l'on fait référence aux individus ainsi qu'à mettre fin à l'utilisation du masculin générique quand le discours s'adresse aussi aux femmes.

Alpheratz (2019 : 53—54) évoque que l'écriture inclusive désigne des processus langagiers qui visent à inclure les non-représentés ainsi que l'éthique qui consiste à assurer « la visibilité/valorisation/prise en compte/reconnaissance » des groupes minorisés dans les discours. Toujours dans la même référence, on définit le FI comme une variété de la langue caractérisée par l'emploi des techniques qui

---

<sup>7</sup> Ibidem.

permettent d'éviter la propagation des hiérarchies symboliques et sociales basées sur la discrimination en termes de sexe, genre, âge, orientation sexuelle ou classe socioprofessionnelle. Cette définition présente le FI dans un sens beaucoup plus large que les définitions proposées par J. Abbou (2018 : 133) et par D. Omer (2020 : 187). Notons que dans notre recherche nous ne prenons en considération que la discrimination fondée sur le sexe et le genre.

## 1.2. Dichotomie des genres grammaticaux

Le genre en français est de nature dichotomique (D. Elmiger, 2018 : 1 ; C. Fairon, A.-C. Simon, 2018 : 88). La corrélation qui existe entre deux genres du français – le masculin et le féminin – est fondée sur la hiérarchie avec la domination masculine (L. Bereni et al., 2012 : 9). Remarquons que cette domination est solidement implantée dans la langue française. Le genre masculin peut englober le genre féminin et le rendre invisible puisque l'accord correspond toujours au masculin pluriel dans le cas d'un groupe mixte. En outre, le genre masculin à valeur générique permet d'identifier les personnes indépendamment de leur sexe (L. Michel, 2016 : 3).

Dans la déclaration de l'Académie française *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres*, il est constaté que deux genres grammaticaux constituent une sorte de limitation et, par conséquent, il a fallu en choisir un qui puisse être utilisé de manière générique<sup>8</sup>. Flora Bolter (2019 : 2) rappelle dans la même veine que le genre neutre latin était couvert en français par le genre masculin. Néanmoins, la valeur générique du masculin peut s'interpréter de différentes façons, ce qui peut entraîner certains problèmes. Nous pouvons l'utiliser par rapport à un individu de genre masculin, à un groupe neutre, ou à un individu ou un groupe sans distinction de genre (P. Gygax, U. Gabriel, S. Zufferey, 2019 : 61).

Daniel Elmiger (2020 : 697) montre les premières occurrences du féminin générique. Selon l'auteur, dans l'espace francophone le féminin à valeur générique est présent dans des livres adressés aux enfants<sup>9</sup> ainsi que sur les comptes Twitter de Maria Candea (@MarCandea) et de Martin Winckler (@MartinWinckler). D. Elmiger (2020 : 697) rappelle aussi qu'à l'Université de Neuchâtel le règlement des Sciences de l'éducation pour l'année universitaire 2000/2001 a indiqué que le féminin « étudiantes » devait être utilisé en vue « de simplification et d'entraînement ». De surcroît, le féminin générique est imposé dans les statuts de cet établissement depuis 2018.

Le classement par genre impose l'identification, parfois accablante, avec l'une des deux catégories. Il convient de mettre en évidence la présence des personnes

<sup>8</sup> Académie française (2014). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Mise au point de l'Académie française*.

<sup>9</sup> <https://www.delta-atled.org> (consulté le 23.02.2021).

qui ne sont pas incluses dans cette division. Il s'agit notamment des personnes non-binaires (J. Abbou et al., 2018 : 133) intersexuelles et transsexuelles (D. Elmiger, 2018 : 909). Rappelons que le sexe est fondé sur des aspects physiques, et que le genre se base sur ce qu'une personne « performe, du point de vue social ». Il s'agit des rôles et des comportements liés à l'appartenance au genre féminin ou masculin, ou qui sortent de cette classification (D. Elmiger, 2019 : 617).

### 1.3. Pratiques du FI

#### 1.3.1. Double flexion totale et partielle

L'absence d'égalité entre les formes féminines et masculines dans le discours peut être compensée par leur utilisation simultanée. Alpheratz (2019 : 60–61) distingue la double flexion totale et la double flexion partielle. La première pratique s'appuie sur le remplacement de la forme masculine par le dédoublement des formes. Chez D. Elmiger (2017 : 42), ce processus est nommé le doublet intégral ou le doublet entier. Les exemples de ce procédé peuvent être *les Suissesses et les Suisses* ou *les nouveaux étudiants et les nouvelles étudiantes*. Nous pouvons trouver des doublets intégraux dans des situations d'homophonie, p. ex. *les martyres et les martyrs*. Notons que cette technique peut entraîner des problèmes tels que :

- la nécessité du choix de l'ordre dans lequel les formes sont présentées (féminin/masculin ou masculin/féminin) (D. Elmiger, 2014 : 156) ;
- le manque de l'économie linguistique (D. Elmiger, 2017 : 42) ;
- la difficulté de l'accord (l'accord de proximité, « au genre le plus noble » ou l'accord de majorité) (É. Viennot, 2020).

Quant à la double flexion partielle, elle inclut le genre masculin et le genre féminin, mais ce dernier est indiqué par l'addition de la marque morphologique (Alpheratz, 2019 : 61). D. Elmiger (2017 : 42) nomme cette technique les doublets abrégés. Elle dispense du dédoublement des formes identiques, mais les terminaisons visibles portant les désignations de genre persistent. Notons que cette pratique se caractérise par un grand nombre de signes utilisés :

- les tirets : *regroupé-e, divers-es, masqué-e-s* ;
- les majuscules : *manifestantE, mauvaisES* ;
- le souligné : *sauvages* (J. Abbou, 2011 : 61—63) ;
- les parenthèses : *les étudiant(e)s* ;
- les barres obliques : *les étudiant/e/s* ;
- les points médians : *les étudiant-e-s* ;
- les points : *les étudiant.e.s* ;
- les tirets bas : *l'étudiant\_e* (D. Elmiger, 2017 : 43) ;
- les virgules : *des fanfaron,ne,s* ;

- d'autres symboles : *dérivés, pauvre~sse~s, Tou[te]s les product<eur[s]|rice[s], tou:t;e,s, eZuxlles* ;
- la différence de couleur : *les éternelles étudiantes, les consommatrices* (R. J. Aeschlimann, 2017 : 531—560).

Éliane Viennot (2020) constate que certains de ces signes sont idéologiquement ou techniquement imparfaits, ou bien ils sont imparfaits dans ces deux critères. Quant aux parenthèses, la chercheuse remarque qu'elles indiquent la valeur subordonnée. Le trait d'union rend le mot séparable et, par conséquent, il peut se diviser en deux lignes. De surcroît, il permet d'orthographier les mots composés. En ce qui concerne la barre oblique, elle fait appel à la variante « et/ou ». Il y a également des problèmes liés au point. À savoir, il crée de faux liens hypertextes qui se mettent automatiquement en évidence. Il est également possible d'utiliser les majuscules, néanmoins, cette méthode accorde trop d'attention au genre féminin en lui donnant plus de valeur par rapport au genre masculin. S'agissant du point médian, il n'a pas d'autres fonctions, valeurs, ni significations, qu'elles soient positives ou négatives. Aussi semble-t-il le plus approprié.

### 1.3.2. Formule englobante et nom collectif

La formule englobante est une technique qui fait référence à un groupe mixte sans indiquer le genre des individus composant ce groupe. Elle permet non seulement de s'éloigner du masculin générique, mais aussi d'éviter la division binaire. Comme il s'agit d'une pratique qui est moins décortiquée dans les recherches linguistiques, nous allons nous servir d'exemples. Voici une citation tirée de l'un des articles d'Isabelle Thireau :

Les lettres collectives peuvent comporter des dizaines de signatures, ou porter le nom et les coordonnées des porte-parole du groupe concerné, ou encore conclure sur une formule englobante « les milliers de résidents du quartier de X de la ville Y ».

(2014 : 114—115)

Nous voyons, grâce à cet exemple, que la formule englobante peut conclure une lettre collective. Elle peut remplacer des milliers ou des dizaines de signatures, ce qui met en évidence la valeur collective de ce procédé. D'autres exemples de cette méthode de l'inclusion sont :

- *le corps professoral* qui remplace *les enseignants* ou *les professeurs* ;
- *le corps médical* qui remplace *les médecins* ;
- *le secteur agricole* qui remplace *les agriculteurs* ;
- *la population française* qui remplace *les Français*.

Une autre technique du FI qui s'appuie sur le groupement est l'utilisation du nom collectif (J. Abbou et al., 2018 : 133), p. ex. l'emploi du mot *public* au lieu

du nom *spectateurs*. Le nom collectif est un mot utilisé au singulier pour désigner des groupements d'objets ou d'êtres animés, p. ex. : *bouquet, équipe, comité* (M. Lammert, 2017 : 101). Les noms collectifs se décrivent généralement par la relation sémantique qui existe entre un tout et ses éléments, p. ex. : *armée/soldat, équipe/joueur, public/spectateur*<sup>10</sup>.

### 1.3.3. Formule non-genrée

Maria Candea (J. Abbou et al., 2018 : 133) donne une signification plus vaste au nom collectif. La chercheuse appelle le nom collectif le cas où l'on privilégie l'utilisation de l'expression *carte électorale* au lieu de *carte d'électeur*. Il s'agit à ce point d'une pratique qui n'a pas été suffisamment abordée dans les recherches linguistiques pour l'instant. Nous constatons la nécessité d'un nouveau terme qui pourrait dénommer cette technique du FI et proposons la dénomination « formule non-genrée ». Cette pratique consiste à remplacer un nom suivi d'un syntagme prépositionnel composé de la préposition *de* et d'un nom de genre masculin par un nom suivi d'un adjectif. Nous considérons que l'expression *Droits humains* remplaçant *Droits de l'Homme*<sup>11</sup> est un bon exemple de la formule non-genrée.

### 1.3.4. Forme épïcène et abréviation

La pratique suivante du FI est l'emploi des formes épïcènes, c'est-à-dire des mots qui représentent la même forme pour le féminin et pour le masculin. Ils peuvent se présenter sous la forme des mots se terminant par la lettre *-e* :

- les noms, p. ex. *bibliothécaire, chimiste* ;
- les adjectifs, p. ex. *lisible, saumâtre* ;
- les noms et les adjectifs, p. ex. *responsable, locataire* (D. Elmiger, 2017 : 44).

Nous trouvons également des lexèmes qui ne se terminent pas avec *-e*, mais que nous considérons comme épïcènes, p. ex. *sympa, zen* (E. Dawes, 2003 : 196).

Il sied de mentionner que les formes abrégées des noms ont la même caractéristique. Le TLFi présente la définition suivante de l'abréviation : « Procédé par lequel on obtient une représentation graphique tronquée, mais suffisamment claire, d'un signe plus long »<sup>12</sup>. L'abréviation vise à garder le début d'une chaîne phonétique ou graphique. L'effondrement des terminaisons que supposent les procédés d'abréviation conduit souvent à des formes épïcènes qui ne sont pas expo-

<sup>10</sup> Exemples de M. Lammert, M. Lecolle, 2014.

<sup>11</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ega/115b1095\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ega/115b1095_rapport-information) (consulté le 13.03.2021).

<sup>12</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/abr%C3%A9viations> (consulté le 16.07.2021).

sées à l'alternance. Ils sont invariables en genre, p. ex. *le/la prof, l'écolo, le/la pdg* (D. Elmiger, 2008 : 120). Nous distinguons trois types d'abréviations :

- le sigle qui contient des lettres initiales de mots, p. ex. *le/la sdf (sans domicile fixe)*<sup>13</sup> ;
- l'acronyme qui est un sigle qui se prononce comme un mot ordinaire, p. ex. *le/la PRAG (professeur(e) agrégé(e))*<sup>14</sup> ;
- la troncation qui implique la suppression de syllabes, p. ex. *le/la psy (psychologue)*<sup>15</sup>.

### 1.3.5. Féminisation

Dans le rapport *La féminisation des noms de métiers et de fonctions* du 28 février 2019, l'Académie française constate :

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, tous les pays du monde, et en particulier la France et les autres pays entièrement ou en partie de langue française, connaissent une évolution rapide et générale de la place qu'occupent les femmes dans la société, de la carrière professionnelle qui s'ouvre à elles, des métiers et des fonctions auxquels elles accèdent sans que l'appellation correspondant à leur activité et à leur rôle réponde pleinement à cette situation nouvelle. Il en résulte une attente de la part d'un nombre croissant de femmes, qui souhaitent voir nommer au féminin la profession ou la charge qu'elles exercent, et qui aspirent à voir combler ce qu'elles ressentent comme une lacune de la langue<sup>16</sup>.

Dans le même document, on admet qu'il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms de métiers et de professions, et que le français possède des règles morphologiques dont il n'est pas possible de s'affranchir quitte à bouleverser le système de la langue. Il y a également la possibilité d'ajouter le mot *femme* au nom de genre masculin qui reste dans ce cas inchangé, p. ex. *femme écrivain, femme peintre*, pourtant certains linguistes recommandent d'en éviter (C. Fairon, A.-C. Simon, 2018 : 516).

Il faut souligner que les formes masculines sont plus attendues pour désigner les femmes exerçant les hautes fonctions publiques, p. ex. *président, ministre, académicien* (A. Chatard et al., 2005 : 252). Dans la déclaration de l'Académie française de 2014, on met en évidence que l'utilisation du masculin à valeur générique ou « non marqué » est une bonne solution lorsque le sexe de l'individu n'est pas plus important que d'autres caractéristiques individuelles. L'Académie consi-

<sup>13</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/sigle> (consulté le 10.04.2021).

<sup>14</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acronyme/858> (consulté le 10.04.2021).

<sup>15</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/troncation> (consulté le 10.04.2021).

<sup>16</sup> Académie française (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*.



dère un barbarisme les féminisations une fois qu'elles sont contraires aux règles de dérivation<sup>17</sup>.

## 2. Présentation du corpus

Le but principal de notre article est de voir si et comment les pratiques du FI sont utilisées dans les publications des universités françaises dans leurs réseaux sociaux officiels. Nous avons choisi trois établissements d'enseignement supérieur français, notamment l'Université Paris Dauphine-PSL, l'Université Gustave Eiffel et l'Université Sorbonne Paris Nord. Toutes les trois institutions sont placées dans la région parisienne. Précisons qu'il s'agit des pages principales de ces trois établissements, et que nous n'avons pas pris en compte les contenus ajoutés sur les pages de leurs fractions (p. ex. facultés, laboratoires, écoles doctorales). Qui plus est, nous avons choisi trois médias sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn. L'analyse a pris en compte les textes publiés du 01.12.2020 au 31.01.2021.

Il sied de stipuler que les éléments textuels publiés en tant que *stories*<sup>18</sup> n'ont pas constitué l'objet de l'observation. S'agissant des partages sur Facebook et sur LinkedIn, nous avons pris en considération uniquement les textes ajoutés par les universités aux éléments partagés.

L'analyse des textes a été effectuée à travers une observation attentive. Nous avons rendu notre corpus disponible sur Dropbox sous forme d'un fichier PDF. Il est accessible sur le lien suivant<sup>19</sup> :

<https://www.dropbox.com/s/9otvj0yz0sc4vzj/S%E2%80%99attaquer%20%C3%A0%20la%20supr%C3%A9matie%20du%20masculin%20sur%20le%20f%C3%A9minin%20-%20le%20fran%C3%A7ais%20inclusif%20dans%20les%20publications%20des%20universit%C3%A9s%20fran%C3%A7aises%20dans%20les%20r%C3%A9seaux%20sociaux%20-%20CORPUS%20DE%20LA%20RECHERCHE.pdf?dl=0>

---

<sup>17</sup> Académie française (2014). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Mise au point de l'Académie française.*

<sup>18</sup> Les *stories* sont les publications, à savoir photos ou vidéos, éphémères. Les éléments y partagés sont disponibles pendant 24 heures. Les *stories* ne sont pas visibles dans le profil ou dans le fil d'actualité. Cette fonction est disponible sur tous les trois réseaux sociaux choisis pour l'étude.

<sup>19</sup> Il existe également une version raccourcie du lien : <https://tiny.pl/9rcdj>.

### 3. Partie analytique

#### 3.1. Observations préliminaires

Pendant la période de l'analyse, 356 contenus ont été publiés et sont devenus l'objet de notre recherche. Dans ce total, 154 publications sont apparues en décembre 2020 et 202 éléments sont apparus en janvier 2021. Tous les trois établissements d'enseignement supérieur ont augmenté leur activité dans les réseaux sociaux en janvier 2021 par rapport au décembre 2020. Dans le tableau 1, nous présentons tous les nombres de publications prises en considération dans la recherche.

Tableau 1

#### Nombre exact de publications

Établissement	Facebook	Instagram	LinkedIn	TOTAL
Université Paris Dauphine-PSL	20	7	49	76
Université Gustave Eiffel	58	2	54	114
Université Sorbonne Paris Nord	100	16	50	166
TOTAL	178	25	153	356

La première étape de l'analyse a consisté à voir combien de notes publiées contenaient le FI. Nous avons constaté sa présence dans 156 de tous les 356 éléments analysés. Le tableau 2 présente les nombres de publications avec au moins une utilisation du FI.

Tableau 2

#### Nombre de publications contenant au moins une utilisation du FI

Établissement	Facebook	Instagram	LinkedIn	TOTAL
Université Paris Dauphine-PSL	12	4	27	43
Université Gustave Eiffel	24	2	16	42
Université Sorbonne Paris Nord	38	10	23	71
TOTAL	74	16	66	156

Étant donné qu'un contenu ajouté a pu comprendre plus d'un seul emploi du FI, le nombre d'utilisations concrètes de telles pratiques s'élève à un nombre plus important. Ainsi, nous avons sélectionné 279 utilisations du FI. Le tableau 3 rassemble toutes les informations sur les nombres d'emplois de telles techniques.

Tableau 3

**Toutes les utilisations du FI**

Établissement	Facebook	Instagram	LinkedIn	TOTAL
Université Paris Dauphine-PSL	18	5	48	71
Université Gustave Eiffel	41	4	26	71
Université Sorbonne Paris Nord	73	16	48	137
TOTAL	132	25	122	279

**3.2. Personnes à qui se réfère le FI**

L'une des questions que nous nous sommes posées lors de l'observation des publications était de savoir à qui se référaient les pratiques du FI. Nous avons effectué une division des destinataires du FI en sept groupes :

- les chercheurs,
- les doctorants,
- les étudiants,
- les doctorants/les étudiants (ensemble),
- les candidats,
- tout le monde,
- les autres (p. ex. journalistes, professionnels, activistes).

Le plus souvent le FI s'est référé aux chercheurs (127 cas). Ensuite, 92 utilisations ont été classées comme renvoyant au groupe « les autres ». Le tableau 4 présente au plus juste les données chiffrées concernant les destinataires du FI.

Tableau 4

**Personnes à qui s'est référé le FI**

Groupe de personnes à qui s'est référé le FI	Université Paris Dauphine-PSL	Université Gustave Eiffel	Université Sorbonne Paris Nord	TOTAL
Chercheurs	27	17	83	127
Doctorants	1	2	0	3
Étudiants	10	17	16	43
Doctorants/Étudiants	1	0	1	2
Candidats	3	0	0	3
Tout le monde	3	3	3	9
Autres	26	32	34	92

### 3.3. Pratiques du FI présentes dans le corpus

L'analyse de l'activité des universités dans les réseaux sociaux nous a permis d'observer huit procédés visant à rendre la langue française inclusive, notamment :

- la double flexion totale,
- la double flexion partielle,
- la formule englobante,
- le nom collectif,
- la formule non-générée,
- la forme épïcène,
- l'abréviation,
- la féminisation.

Ces techniques ont d'ores et déjà été définies dans la partie théorique de l'article. Toutes les informations concernant les nombres d'utilisations de ces méthodes sont rassemblées dans le tableau 5.

Tableau 5

Nombres d'utilisations des pratiques du FI

Pratique	Université Paris Dauphine-PSL	Université Gustave Eiffel	Université Sorbonne Paris Nord	TOTAL
Double flexion totale	3	6	12	21
Double flexion partielle	4	17	0	21
Nom collectif	7	15	14	36
Formule englobante	10	4	7	21
Formule non-générée	9	9	15	33
Forme épïcène	25	9	34	68
Abréviation	0	0	26	26
Féminisation	13	11	29	53

### 3.4. Double flexion totale

La double flexion totale a été observée 21 fois dans les 356 publications entrant dans le corpus de la recherche (tableau 6). L'exemplification démontre que de tels dédoublements peuvent jouer de différents rôles au sein de la phrase. Nous disposons d'exemples où la double flexion totale est présente dans :

- le sujet de la phrase, p. ex. « **Les femmes et les hommes**<sup>20</sup> de l'Université Gustave Eiffel vous souhaitent une bonne année 2021 ! » (UGE, LI<sup>21</sup>) ;
- le complément d'objet indirect, p. ex. « Bonne fin de journée à **toutes et tous** ! » (USPN, IG) ;
- l'apostrophe, p. ex. « **Étudiantes, étudiants**, contribuez à faire changer le regard sur le handicap » (USPN, LI).

Parmi les 21 exemples de la double flexion totale, nous avons trouvé 19 dédoublements de composants nominaux, 1 dédoublement de composants pronominaux (*Celles et ceux*) et 1 dédoublement composé des adjectifs indéfinis et des pronoms (*Toutes celles et tous ceux*).

Dans tous les exemples retrouvés, le premier élément de la double flexion totale était de genre féminin et le second était masculin. Tous les dédoublements de ce type étaient composés d'éléments au pluriel. Nous avons été en mesure de reconnaître trois types distincts de la jonction entre les mots dédoublés :

- la conjonction de coordination *et* : élément1 **et** élément2 (13 ex.) ;
- la virgule : élément1, élément2 (7 ex.) ;
- l'esperluette : élément1 **&** élément2 (1 ex.).

Tableau 6

## Double flexion totale

Double flexion totale	Nombre d'emplois	Citation
<i>celles et ceux</i>	1	« Bon courage pour les révisions à <b>celles et ceux</b> qui passent des examens très prochainement ! » (USPN, IG)
<i>chercheuses, chercheurs</i>	6	« <b>Chercheuses, chercheurs</b> de l'Université Sorbonne Paris Nord, de toutes disciplines [...] » (USPN, LI)
<i>docteures et docteurs</i>	1	« Jeunes <b>docteures et docteurs</b> en Sciences Humaines et Sociales [...] » (UPD-PSL, LI)
<i>enseignantes &amp; enseignants</i>	1	« Découvrez l'interview de trois <b>enseignantes &amp; enseignants</b> – chercheurs des laboratoires et dans certains de nos masters ainsi que d'un jeune entrepreneur alumnus ESPCI Paris – PSL [...] » (UPD-PSL, LI)
<i>étudiantes, étudiants</i>	1	« <b>Étudiantes, étudiants</b> , contribuez à faire changer le regard sur le handicap » (USPN, LI)

<sup>20</sup> Nous utilisons les caractères gras pour marquer les pratiques du FI dans les citations.

<sup>21</sup> Dans l'intégralité de l'article, toutes les publications sont référencées à l'aide des abrégés suivants : *UPD-PSL* pour l'Université Paris Dauphine-PSL, *UGE* pour l'Université Gustave Eiffel et *USPN* pour l'Université Sorbonne Paris Nord. En outre, nous introduisons des abrégés qui vont indiquer les réseaux sociaux : *FB* pour Facebook, *IG* pour Instagram, *LI* pour LinkedIn. La référence « USPN, IG » signifie que le contenu cité a été publié sur Instagram de l'Université Sorbonne Paris Nord. Tous les liens permettant de retrouver ces publications dans l'environnement WEB se trouvent dans le corpus publié sur Dropbox : <https://tiny.pl/9rcdj>.

<i>les femmes et les hommes</i>	3	« <b>Les femmes et les hommes</b> de l'Université Gustave Eiffel vous souhaitent une bonne année 2021 ! » (UGE, IG)
<i>toutes celles et tous ceux</i>	1	« Je suis très honorée de recevoir cette distinction et je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à <b>toutes celles et tous ceux</b> qui ont assuré la continuité d'activité de notre université » (USPN, LI)
<i>toutes et tous</i>	7	« Nous vous souhaitons à <b>toutes et tous</b> de bonnes vacances et de bonnes fêtes de fin d'année ! » (UGE, FB)

### 3.5. Double flexion partielle

Nous avons trouvé 21 exemples de la double flexion partielle (tableau 7). Les éléments lexicaux dédoublés de cette manière peuvent jouer de différents rôles dans la phrase. En ce qui concerne la façon d'orthographier de tels dédoublés, dans le corpus analysé nous avons trouvé deux caractères utilisés, notamment le point du bas (7 ex.) et le point médian (14 ex.).

Tableau 7

#### Double flexion partielle

Double flexion partielle	Nombre d'emplois	Citation
<i>abonné-es</i>	1	« 'L'Université Gustave Eiffel adapte ses formations pour répondre aux nouveaux besoins de compétences' (édition <b>abonné-es</b> ) via RGRA » (UGE, LI)
<i>chercheur-es</i>	2	« Retrouvez tous les articles de <b>nos chercheur-es</b> , enseignant-es et doctorant-es sur notre page dédiée » (UGE, FB)
<i>doctorant.e.s</i>	1	« <b>Doctorant.e.s</b> de l'Université Paris Dauphine-PSL – (Université PSL), présentez votre recherche en 180 secondes ! » (UPD-PSL, LI)
<i>doctorant-es</i>	2	« Retrouvez tous les articles de nos chercheur-es, enseignant-es et <b>doctorant-es</b> sur notre page dédiée » (UGE, FB)
<i>engagé-es</i>	1	« Nos étudiant-es sont <b>engagé-es</b> dans le nouveau dispositif #Universanté en place dans notre université ! » (UGE, FB)
<i>enseignant-es</i>	2	« Retrouvez tous les articles de nos chercheur-es, <b>enseignant-es</b> et doctorant-es sur notre page dédiée » (UGE, FB)
<i>étudiant.es</i>	2	« Les agents et <b>étudiant.es</b> employés par l'Université vous rappelleront et vous orienteront vers des aides internes ou externes à l'Université » (UGE, FB)
<i>étudiant-es</i>	4	« Découvrez tous les aspects de ces études à travers une série de 5 vidéos de témoignages d' <b>étudiant-es</b> de l'école » (UGE, FB)

<i>étudiant-es ambassadeur-rices</i>	1	« Retrouvez <b>nos étudiant-es ambassadeur-rices</b> » (UGE, FB)
<i>étudiant-es engagé-es</i>	1	« Ces actions sont menées par le Crips Ile-de-Vœux, l'Agence Régionale de Santé, notre Service de Santé Universitaire ainsi que <b>les étudiant-es engagé-es</b> dans le dispositif Universanté » (UGE, FB)
<i>intéressé.e</i>	3	« <b>Intéressé.e</b> par un master en journalisme ? » (UPD-PSL, LI)
<i>seul.es</i>	1	« Vous n'êtes pas <b>seul.es</b> , l'Université vous accompagne. Prenez soin de vous » (UGE, FB)

### 3.6. Nom collectif

Nous avons observé 36 noms collectifs dans le corpus (tableau 8). Certains de ces exemples ne sont pas strictement liés au champ lexical de l'université et de l'enseignement supérieur.

Les mots *jeunesse* et *communauté* présents dans le support textuel analysé sont deux exemples des noms collectifs appartenant à la sous-catégorie dite les noms de qualité. Il s'agit des cas où une caractéristique commence à désigner plusieurs porteurs. *Mairie (de) Villetaneuse*, *Université*, *Université Gustave Eiffel*, *Université Sorbonne Paris Nord* sont les mots collectifs qui appartiennent à la catégorie des noms d'institutions (N. Flaux, 1999 : 495 ; M. Lammert, M. Lecolle, 2014 : 206).

Tableau 8

#### Nom collectif

Nom collectif	Nombre d'emplois	Citation
<i>communauté</i>	1	« L'un des objectifs est de tripler, d'ici deux ans, les effectifs d'#alternants et de leur offrir un véritable parcours au sein de Covéa, en créant <b>une communauté</b> [...] » (UPD-PSL, LI)
<i>équipe(s)</i>	5	« Avec John Kerry à la tête de la diplomatie #climatique, Washington va disposer d' <b>une équipe</b> particulièrement aguerrie en la matière » (UPD-PSL, LI)
<i>jeunesse</i>	1	« <b>La jeunesse</b> est un investissement d'avenir » (UPD-PSL, FB)
<i>Mairie (de) Villetaneuse</i>	3	« Christophe Fouqueré, président de l'Université Sorbonne Paris Nord a été interviewé par <b>la Mairie Villetaneuse</b> , dans le cadre de sa prise de fonctions [...] » (USPN, FB)
<i>personnel</i>	1	« Ce n'est pas seulement la gestion du <b>personnel</b> qui est ainsi évitée [...] » (UPD-PSL, LI)

<i>société</i>	6	« [...] l'Université Gustave Eiffel ainsi que sept autres établissements publics, signent une charte d'ouverture à <b>la #société</b> » (UGE, FB)
<i>Université</i>	12	« <b>L'Université</b> va vous contacter pour une enquête d'insertion. » (USPN, FB)
<i>Université Gustave Eiffel</i>	6	« <b>L'Université Gustave Eiffel</b> vous accompagne et vous propose des solutions pour acquérir du matériel informatique. » (UGE, FB)
<i>Université Sorbonne Paris Nord</i>	1	« <b>L'Université Sorbonne Paris Nord</b> vous présente ses meilleurs vœux 2021 ! » (USPN, LI)

### 3.7. Formule englobante

La formule englobante a été observée 21 fois dans le corpus étudié. *Communauté scientifique, figures de l'opposition et jeune équipe de recherche* ne sont que quelques exemples de cette technique. Le tableau 9 rassemble plus d'expressions pareilles ainsi que les citations.

Tableau 9

Formule englobante

Formule englobante	Nombre d'emplois	Citation
<i>communauté dauphinoise</i>	1	« Une carrière qui rend fière <b>la communauté dauphinoise</b> » (UPD-PSL, LI)
<i>communauté scientifique</i>	2	« [...] un investissement majeur auprès de <b>la communauté scientifique</b> à l'échelle internationale. » (USPN, LI)
<i>corps enseignant</i>	2	« <b>Notre corps enseignant</b> vient de multiples horizons et développe des méthodes d'apprentissage innovantes. » (UPD-PSL, FB)
<i>équipes de l'Université Paris Dauphine</i>	2	« Le président EM Mouhoud et <b>les équipes de l'Université Paris Dauphine – PSL</b> vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année » (UPD-PSL, FB)
<i>équipes managériales et pédagogiques</i>	1	« S'adressant aux dauphinois, étudiants et <b>équipes managériales et pédagogiques</b> , ce grand commis de l'État est revenu sur sa carrière, longue et riche d'expériences. » (UPD-PSL, FB)
<i>équipes pédagogiques</i>	4	« On vous attend le 6 février 2021 pour découvrir toute notre offre de formation et échanger avec <b>nos équipes pédagogiques</b> et nos étudiants. » (UGE, FB)



<i>figures de l'opposition</i>	1	« Contestations à #HongKong : 53 <b>figures de l'opposition</b> arrê- tées ce mercredi » (UPD-PSL, LI)
<i>jeunes équipes de recherche</i>	2	« Appel à projets destiné aux <b>jeunes équipes de recherche</b> » (USPN, LI)
<i>nouvelle équipe de recherche</i>	2	« Cet appel à projets vise à mettre en place et animer <b>une nou- velle équipe de recherche</b> » (USPN, LI)
<i>personnes extérieures</i>	1	« Cours ouverts à tous les étudiants et personnels de l'université mais également aux <b>personnes extérieures.</b> » (USPN, FB)
<i>population mondiale</i>	1	« [...] le fait d'exclure une grosse partie de <b>la population mon- diale</b> aura des répercussions dramatiques » (UPD-PSL, LI)
<i>responsables d'institutions</i>	1	« De 14h30 à 18h30, suivez en direct les interventions de cher- cheurs, grands témoins, et <b>responsables d'institutions</b> à l'occa- sion de la première conférence annuelle de la Chaire #Femmes et #Science » (UPD-PSL, LI)
<i>toutes les équipes de l'université</i>	1	« Le président El Mouhoub Mouhoud et <b>toutes les équipes de l'université</b> vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nou- velle année ! » (UPD-PSL, IG)

### 3.8. Formule non-générée

Nous avons observé 33 formules non-générées dans le corpus étudié. Elles sont les suivantes :

- *association étudiante* qui remplace *association d'étudiants* ou *association des étudiants* ;
- *carte étudiante* qui remplace *carte d'étudiant* ;
- *préoccupations citoyennes* qui remplace *préoccupation des citoyens* ;
- *vie étudiante* qui remplace *vie d'étudiant*.

L'exemple *préoccupations citoyennes* est le plus intéressant en raison de l'emploi du mot *citoyen* comme l'adjectif. Le TLFi qualifie ce lexème comme l'adjectif vieilli. La 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie française ne donne aucune information sur l'emploi de ce mot en tant qu'adjectif<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/citoyen> (consulté le 12.02.2021).

Tableau 10

## Formule non-générée

Formule non-générée	Nombre d'emplois	Citation
<i>association étudiante</i>	15	« <b>L'association étudiante</b> 'Womansplaining' de l'université [...] » (USPN, FB)
<i>carte étudiante</i>	1	« Trois masques lavables jusqu'à 60 fois vous seront distribués (selon les stocks disponibles) sur présentation de <b>votre carte étudiante</b> et dans le respect des gestes barrières. » (UGE, FB)
<i>préoccupations citoyennes</i>	2	« Pour faire face aux <b>préoccupations citoyennes</b> [...] [ils] signent une charte d'ouverture à la #société. » (UGE, FB)
<i>vie étudiante</i>	15	« Élèves de Terminale, venez découvrir les formations, les campus, les modalités de candidature et <b>la vie étudiante</b> dauphinoise [...] » (UPD-PSL, LI)

### 3.9. Forme épïcène

Les mots épïcènes trouvés dans les textes publiés par les universités sont les suivants : *artiste(s)* (7<sup>23</sup>), *bénévoles* (2), *bibliothécaire universitaire* (2), *cétologue* (2), *économiste* (15), *effectifs* (2), *élèves de terminale* (3), *éthologue* (2), *fans* (1), *membre(s)* (9), *parents* (2), *personnels* (5), *porte-parole* (1), *responsable(s)* (8), *sociologue* (1), *spécialiste* (3), *stagiaires* (1) et *talents* (1), *témoins* (1). Nous constatons que certains de ces mots ont remplacé leurs synonymes non-épïcènes qui aussi bien auraient pu être utilisés à leur place. Nous démontrons les citations dans le tableau 11.

La dernière remarque est une mise en exergue de la réapparition du mot *personnel* déjà montré dans cet article comme l'exemple du nom collectif. La raison de cette résurgence est son utilisation au pluriel. Le TLFi donne la définition suivante du nom *personnel* : « Ensemble des personnes appartenant à une même profession ou à un même corps »<sup>24</sup>. Dans la 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie française, il est précisé :

Le nom *Personnel* est un nom collectif qui désigne toujours un ensemble d'individus. Il n'est donc acceptable au pluriel que si l'on veut désigner plusieurs catégories distinctes d'individus, par exemple les personnels civil et militaire des armées<sup>25</sup>.

Une fois qu'il est privé de sa valeur collective, le mot *personnels* est épïcène et peut remplacer ses synonymes qui n'ont pas cette caractéristique.

<sup>23</sup> Le nombre d'emplois se trouve entre parenthèses.

<sup>24</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/personnel/substantif> (consulté le 12.02.2021).

<sup>25</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/personnel/substantif> (consulté le 12.02.2021).

Tableau 11

## Forme épïcène

Forme épïcène	Citation	Forme non-épïcène remplacée (exemples)
<i>artiste</i>	« <b>L'artiste</b> Rakajoo a réalisé deux fresques uniques pour l'Université Gustave Eiffel [...] » (UGE, FB)	<i>peintre</i>
<i>effectifs</i>	« Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, <b>les effectifs</b> sont limités et certaines modalités sont mises en places <sup>26</sup> » (USPN, FB)	<i>employés</i>
<i>élèves de terminale</i>	« <b>Élèves de Terminale</b> , faites les bons choix sur Parcoursup ! » (UPD-PSL, FB)	<i>lycéens</i>
<i>personnels</i>	« #HappyNewYear2021 #Étudiants # <b>Personnels</b> #Enseignants #Chercheurs #BestWishes #2021 » (UGEI, IG)	<i>employés</i>
<i>porte-parole</i>	« [...] étudiante en Master 2 Économie et Finance parcours 'Énergie, Finance, Carbone' à l'Université Paris-Dauphine – Université PSL, et <b>porte-parole</b> du mouvement Pour un réveil écologique [...] » (UPD-PSL, LI)	<i>représentant</i>
<i>talents</i>	« En février, plus d'une centaine d'entreprises avaient pris part au #forum pour rencontrer leurs futurs <b>talents</b> à Dauphine – PSL » (UPD-PSL, LI)	<i>employé</i>

## 3.10. Abréviation

Nous avons sélectionné deux formes abrégatives ayant la valeur épïcénisante. La première est *Dr* qui est une utilisation spécifique des lettres afin de réduire la graphie des mots *docteur* et *docteure*. Il s'agit d'une abréviation qui est commune pour les deux genres, et qui est apparue dans la phrase suivante :

Sous la direction du **Dr** Mathilde Touvier, Directrice de l'Équipe de Recherche en Épidémiologie Nutritionnelle (EREN) de l'Université Sorbonne Paris Nord, il a été récompensé pour ses travaux de thèse [...] (USPN, LI et FB).

La seconde abréviation observée dans le corpus est *VP* qui a remplacé les mots *vice-président* et *vice-présidente*. Elle a été utilisée 24 fois dans les publications de l'Université Sorbonne Paris Nord. Voici un exemple qui illustre ses trois emplois :

<sup>26</sup> Nous présentons les citations sans intervenir sur l'orthographe même en cas où elle n'est pas correcte.

La distribution a lieu en présence de Faten Hidri, **VP** de la Région Île-de-France en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de Farida Adlani, **VP** de la Région Île-de-France en charge de la Santé, Solidarité et de la Famille, Christophe Fouqueré, président de l'Université Sorbonne Paris Nord, Pascal Coupey, **VP** CFVU de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN, FB).

### 3.11. Féminisation

Les publications Internet des trois universités choisies pour l'étude nous ont permis d'observer 53 féminisations des noms intéressantes (tableau 12). Il sied de préciser que le support textuel de l'étude nous a donné en grande majorité des féminisations des noms entrant dans le champ lexical de l'université, p. ex. *professeuse*, *directrice de l'institut de recherche* et *vice-présidente*.

La première chose à voir de plus près est la féminisation du substantif *chercheur*. Le TLFi et la 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie française indiquent que le suffixe de la forme féminine est *-euse*<sup>27, 28</sup>. Le dictionnaire Larousse précise que « [l]e féminin *chercheuse* est correct, mais dans l'usage courant, on emploie encore souvent le masculin pour désigner une femme »<sup>29</sup>. La féminisation de ce mot avec le suffixe *-euse* a été observée trois fois dans le corpus de la recherche. Qui plus est, nous avons observé une féminisation de ce terme avec le suffixe *-eure* dans le composé lexical à trait d'union *enseignante-chercheure*. Cette féminisation a attiré notre attention parce que ni *chercheure* ni *enseignante-chercheure* ne sont pas référencés dans le TLFi, dans le dictionnaire Larousse, ni dans la 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie française.

Le nom suivant qui mérite sans doute une analyse plus détaillée est *maîtresse de conférences*. Le dictionnaire Larousse ne donne aucune variante féminine de ce lexème. Le TLFi indique le féminin *maîtresse*, mais il l'exclut du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche en indiquant que, dans ce contexte, le féminin et le masculin restent identiques<sup>30</sup>. Nous avons observé quatre utilisations de la forme masculine *maître de conférences* qui désignait une femme.

La dernière féminisation que nous voudrions commenter est *directrice*. Le dictionnaire Larousse et le TLFi confirment l'existence du féminin, mais dans le premier des dictionnaires nous trouvons l'information que « [...] dans les titres et les noms de fonctions, c'est en général la forme masculine qui est employée,

<sup>27</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/chercheur/substantif> (consulté le 12.02.2021).

<sup>28</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/chercheur/substantif> (consulté le 12.02.2021).

<sup>29</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chercheur/15135> (consulté le 12.02.2021).

<sup>30</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/maitre> (consulté le 12.02.2021).

du moins en français de France »<sup>31</sup>. Néanmoins, nous avons observé les noms de fonctions qui s'appuyaient sur la forme féminine :

- *directrice de l'équipe de recherche*,
- *directrice de l'institut de recherche*,
- *directrice de l'UFR*.

Nous n'avons pas observé d'utilisation de la forme masculine de ce mot dans le contexte où une femme était concernée.

Tableau 12

## Féminisation

Féminisation	Nombre d'emplois	Citation
<i>chef</i>	1	« Sous-Secrétaire générale de l'#ONU pour l'Afrique, la Guinéenne Bintou Keita vient d'être nommée <b>chefe</b> de la MONUSCO [...] » (UPD-PSL, LI)
<i>chercheuse</i>	3	« Intervention de l'économiste Anne-Laure Delatte, <b>chercheuse</b> #CNRS au sein du Laboratoire #LED [...] » (UPD-PSL, LI).
<i>co-auteure</i>	2	« Lucile Desmoulins, maîtresse de conférences à l'Université Gustave Eiffel, <b>co-auteure</b> de l'article [...] » (UGE, LI)
<i>directrice de l'équipe de recherche</i>	2	« Sous la direction du Dr Mathilde Touvier, <b>Directrice de l'Équipe de Recherche</b> en Épidémiologie Nutritionnelle (EREN) de l'Université Sorbonne Paris Nord » (USPN, LI)
<i>directrice de l'institut de recherche</i>	1	« La sociologue Dominique Méda, professeure de sociologie et <b>directrice de l'institut de recherche</b> #IRISSO à l'Université Paris-Dauphine – PSL [...] » (UPD-PSL, LI)
<i>directrice de l'UFR</i>	11	« Une interview de Nathalie Coutinet, économiste de la santé, <b>directrice de l'UFR</b> SEG et professeure d'économie [...] » (USPN, FB)
<i>enseignante-chercheuse</i>	1	« [...] Janine Hobeika, <b>enseignante-chercheuse</b> , Propedia Inc. » (UPD-PSL, LI)
<i>maîtresse de conférences</i>	4	« Lucile Desmoulins, <b>maîtresse de conférences</b> à l'Université Gustave Eiffel, co-auteure de l'article [...] » (UGE, LI)
<i>professeure</i>	23	« Corine Pelluchon, <b>professeure</b> de #philosophie [...] » (UGE, FB)
<i>sous-secrétaire générale</i>	1	« <b>Sous-Secrétaire générale</b> de l'#ONU pour l'Afrique [...] » (UPD-PSL, LI)
<i>vice-présidente</i>	4	« Félicitations à Anne Meddahi-Pellé, professeure des universités et aujourd'hui <b>vice-présidente</b> du Conseil académique de l'université Sorbonne Paris Nord [...] » (USPN, IG)

<sup>31</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/directeur/25775#locution> (consulté le 12.02.2021).

## 4. En guise de conclusion

Nous avons identifié 279 utilisations des techniques du FI dans les 356 publications examinées. Les trois universités françaises ont utilisé dans leurs médias sociaux huit pratiques du FI que nous listons rangées par ordre décroissant selon le nombre d'emplois :

- la forme épïcène,
- la féminisation,
- le nom collectif,
- la formule non-genrée,
- l'abréviation,
- la double flexion totale,
- la double flexion partielle,
- la formule englobante.

Précisons que les trois dernières pratiques ont eu le même nombre d'emplois dans le corpus.

Le répertoire de pratiques démontre une remise en cause de la place du FI dans le mouvement de la déconstruction du paradigme du masculin, que ce soit dans la structure d'une langue ou d'une société. Ce qui est évidemment remarquable, c'est que malgré tous les efforts de l'Académie française pour la protection des principes de la langue, la prédominance du masculin est un élément qui n'échappe plus au regard attentif.

## Références citées

- Abbou, J. (2011). Double gender marking in French: a linguistic practice of antisexism. *Current Issues in Language Planning*, 12(1), 55—75.
- Abbou, J., et al. (2018). Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculatation : Entretien. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 44, 133—150.
- Académie française (1995). *Statuts et règlements. Avec une note liminaire de Maurice Druon*. [https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts\\_af\\_0.pdf](https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts_af_0.pdf) (consulté le 14.03.2021).
- Académie française (2014). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Mise au point de l'Académie française*. [http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/feminisation\\_2014.pdf](http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/feminisation_2014.pdf) (consulté le 15.03.2021).
- Académie française (2017). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive » adoptée à l'unanimité de ses membres dans la séance du jeudi 26 octobre*

2017. <http://www.academiefrancaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive> (consulté le 14.03.2021).
- Académie française (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. [https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport\\_feminisation\\_noms\\_de\\_metier\\_et\\_de\\_fonction.pdf](https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf) (consulté le 14.03.2021).
- Académie française (2021). *Lettre ouverte sur l'écriture inclusive*. <https://www.academie-francaise.fr/actualites/lettre-ouverte-sur-lecriture-inclusive> (consulté le 12.07.2021).
- Aeschlimann, R. J. (2017). Un genre de nouvelle discrimination chromatique. *GLAD!*, 3, 529–566.
- Alpheratz, (2019). Français inclusif : du discours à la langue ? *Le discours et la langue*, 11(1), 53–74.
- Amade, J. S. (2018). L'écriture et les signes inclusif·ve·s, avec ou sans ? Activité pédagogique de Français sur Objectifs Spécifiques. *Caligrama: Revista de Estudos Românicos*, 23(2), 41–74.
- Bereni, L., et al. (2012). *Introduction aux études sur le genre*. Bruxelles, De Boeck.
- Bolter, F. (2019). « Le masculin l'emporte » : évolution des stratégies linguistiques dans les associations LGBTQ+ en France. *H-France Salon*, 11(14), 1–12.
- Chatard, A., Guimond, S., & Martinot, D. (2005). Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : Une remise en cause de l'universalisme masculin ? *L'Année Psychologique*, 105(2), 249–72.
- Dawes, E. (2003). La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie : de la morphologie à l'idéologie. *Ethnologies*, 25(2), 195–213.
- Elmiger, D. (2008). Abréger les femmes pour mieux les nommer : féminisation de la langue et techniques abrégatives. *Séméion*, 6, 119–125.
- Elmiger, D. (2014). Cachez ces doublons que je ne saurais voir : les doubles formes féminine et masculine dans le langage administratif suisse. *Cahiers de linguistique*, 40(1), 155–170.
- Elmiger, D. (2017). Binarité du genre grammatical – binarité des écritures ? *Mots. Les langages du politique*, 1, 37–52.
- Elmiger, D. (2018). Les genres récrits : chronique n° 3. Au-delà de la binarité : le trouble entre les genres. *GLAD!*, 4, 908–927.
- Elmiger, D. (2019). Les genres récrits : chronique n° 6. Qu'est-ce que le genre – et à qui appartient son interprétation ? *GLAD!*, 7, 615–637.
- Elmiger, D. (2020). Les genres récrits : chronique n° 7. Le féminin générique ou : une généricité peut en cacher une autre. *GLAD!*, 9, 696–726.
- Fairon, C., & Simon, A.-C. (2018). *D'après l'œuvre de Grevisse. Le petit Bon usage de la langue française. Grammaire*. Bruxelles, De Boeck Supérie.
- Flaux, N. (1999). À propos des noms collectifs. *Revue de linguistique romane*, 63, 471–502.
- Gygax, P., Gabriel, U., & Zufferey, S. (2019). Le masculin et ses multiples sens : Un problème pour notre cerveau... et notre société. *Savoirs en Prisme*, 10, 57–72.
- Lammert, M. (2017). « Une sorte de nom collectif » : lecture catégorielle et lecture approximative. *Syntaxe et sémantique*, 18(1), 101–116.
- Lammert, M., & Lecolle, M. (2014). Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble. *Cahiers de Lexicologie*, 105(2), 203–222.

- Michel, L. (2016). Penser la primauté du masculin – sémantique du genre grammatical, perspectives synchroniques et diachroniques. *SHS Web of Conferences*, 27, 1—23.
- Omer, D. (2020). La fin du masculin générique ? Expériences et débats autour de l'écriture inclusive. *Romanica*, 31, 181—202.
- Thireau, I. (2014). Les mobilisations collectives pour la défense de l'environnement et de la sécurité alimentaire. *Informations sociales*, 185(5), 112—118.
- Viennot, É. (2020). Langage égalitaire : vers une rationalisation des procédés et des approches. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 146, 149—160.

### Sitographie

- <http://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin> (consulté le 14.03.2021).
- [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ega/l15b1095\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ega/l15b1095_rapport-information) (consulté le 13.03.2021)
- <https://www.cnrtl.fr/definition/abr%C3%A9viations> (consulté le 16.07.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/chercheur/substantif> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/citoyen> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/personnel/substantif> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/chercheur/substantif> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/personnel/substantif> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chercheur/15135> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/directeur/25775#locution> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/22/01016-20170922ARTFIG00300-un-manuel-scolaire-ecrit-a-la-sauce-feministe.php> (consulté le 14.03.2021).
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acronyme/858> (consulté le 10.04.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/troncation> (consulté le 10.04.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/citoyen> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/maitre> (consulté le 12.02.2021).
- <https://www.delta-atled.org/> (consulté le 23.02.2021).
- <https://blogterrain.hypotheses.org/11453> (consulté le 13.03.2021).
- <https://www.cnrtl.fr/definition/sigle> (consulté le 10.04.2021).

### Annexe

Le corpus de la recherche a été publié sur Dropbox et est disponible sur le lien suivant : <https://www.dropbox.com/s/9otvj0yz0sc4vzj/S%E2%80%99attaquer%20%C3%A0%20la%20supr%C3%A9matie%20du%20masculin%20sur%20le%20f%C3%A9minin%20-%20le%20fran%C3%A7ais%20inclusif%20dans%20les%20publications%20des%20universit%C3%A9s%20fran%C3%A7aises%20dans%20les%20r%C3%A9seaux%20sociaux%20-%20CORPUS%20DE%20LA%20RECHERCHE.pdf?dl=0>

Il existe également une version raccourcie du lien : <https://tiny.pl/9rcdj>.